

38^e CONGRÈS



Rennes | Bretagne Couvent
des Jacobins
27 AU 29 SEPTEMBRE 2022

FNCCR

*Rebondir
et se réinventer ensemble!*



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS



MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE CONVENTION APPUIS COMMUNS

AT 24 | jeudi 29 septembre 2022

#FNCCR2022



Mise en place de la nouvelle convention appuis communs

Les intervenants



Jean-Pierre SCOTTON
Directeur général



Didier ROCHARD
Responsable service ICE



Emmanuel LADERRRIERE
Pilote national THD





En cette année 2022, une nouvelle étape dans le recours, par les opérateurs télécoms, aux supports aériens électriques (les « appuis communs ») en faveur du **déploiement de la fibre** ou **d'équipements numériques** (caméra, capteurs, etc.).

Certes des **simplifications techniques**, dans le respect des règles de sécurité, ont été autorisées dès 2018 et en dernier lieu, par l'arrêté technique du 24/12/2021, mais des modalités de gestion efficaces et modernisées sont envisagées, dont les flux de données géolocalisées au bénéfice de la connaissance patrimoniale par les AODE.

En attendant le nouveau modèle de convention discuté actuellement avec les représentants des opérateurs, des distributeurs (nous n'oublions pas les ELD), cet atelier est l'occasion d'un point d'étape.

Retours d'expérience

RÉSEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE de la Haute-Savoie

Convention « appuis communs »

Congrès FNCCR, le 29-09-2022



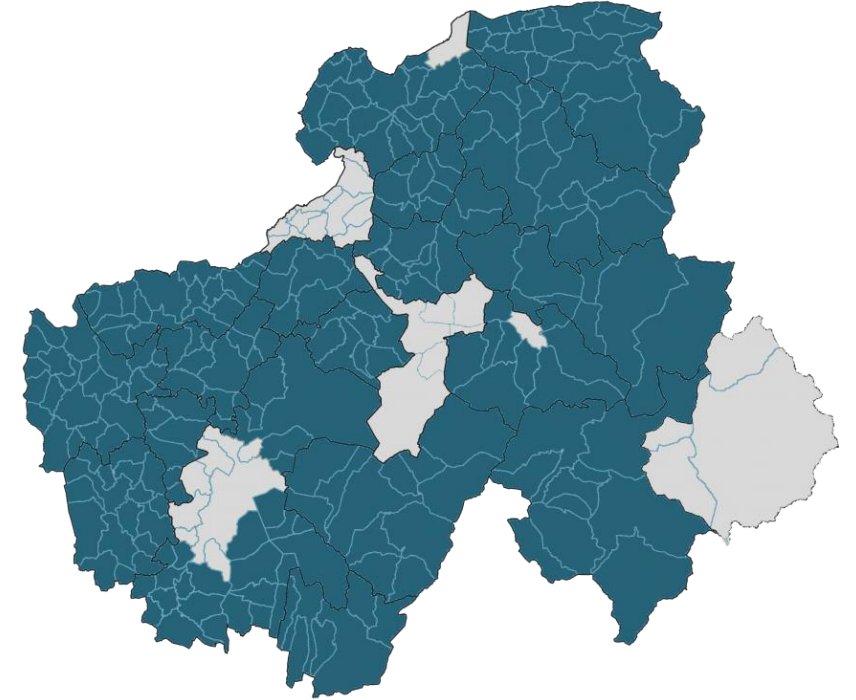
Le réseau public fibre optique du Syane (Haute-Savoie)

Environ 320 000 prises FTTH

Coût : environ 300 M€ HT (hors raccordements)

Principes de déploiement :

- **Réutilisation maximale des infrastructures existantes**
 - Fourreaux et poteaux Orange, supports aériens électriques
- **Pas d'implantation de nouveaux poteaux**
 - Création de GC si infrastructures non réutilisables
 - Changement systématique des poteaux lorsque nécessaire



En bleu : périmètre FTTH du SYANE

Bilan intermédiaire et coût « appuis communs »

	Avancement au 20/09/22	A réaliser d'ici 2025 (estimations)	Total
Nb de prises FTTH	150 000	170 000	320 000
Linéaire d'artères aériennes utilisées	570 km	800 km	1 370 km
Nb d'appuis communs utilisés	9 091	14 800	23 891
Nb d'appuis à remplacer	564 (6 %)	1 000	1 564
Délai moyen de remplacement par Enedis	12 à 18 mois	?	
Coût moyen / poteau remplacé			3 800 € HT
Coût total estimé			6,00 M€ HT

Convention Syane / Enedis : **1^{ère} version du modèle national**

Constat sur la 1^{ère} phase de travaux : exécution « chaotique » par Enedis : pas de visibilité, délais bien trop longs

Conséquences : forts aléas sur le déploiement → importants retards, poches FTTH non complètes,
→ forts impacts financiers avec le délégataire

Migration vers le modèle national 2015 de la convention ?

Demande d'Enedis → Migrer vers la convention de 2015

Impacts (analyse Syane) :

- Nouvelles modalités techniques : déjà appliquées par le Syane
- Evolution financière : nouveau modèle en défaveur du Syane (+ 2,7 M€ sur la vie du réseau, dont 1 M€ en phase travaux)
- Nouveau modèle de convention : **aucune amélioration** pour corriger les dysfonctionnements de la phase 1

Position du Syane :

→ Accord pour migrer sur le modèle de 2015 si engagements plus formels d'Enedis et mécanismes activables en cas de non respect

Accord à venir ?

- Refus d'Enedis d'ajouter des engagements à la convention
- Depuis le printemps 2022 → Enedis promet de « changer de braquet » : objectif de changement de 20 poteaux / semaine

Position du Syane :

- Accord pour la nouvelle convention si les objectifs sont atteints
- Nouvelles modalités financières applicables uniquement pour la phase à venir

Constat au 20 septembre 2022 :

- Collaboration dynamique et constructive avec Enedis
- Mais à ce jour, rythme bien inférieur aux objectifs (4 fois inférieur)...

Les équipements tiers



Les équipements tiers

Grille tarifaire

Précédente grille	≤100				101 à 500		501 à 1000		1001 à 3000	
Tarif par convention	3 000 €				8 000€		12 000€		20 000€	
Nouvelle grille tarifaire	≤10	11 à 20	21 à 50	51 à 100	101 à 400	400 à 600	601 à 900	901 à 3 000	> 3 001	
Tarif par convention	1200€	1500€	2000€	2800€	7 500€	9 700€	13 200€	22 000 €	Modalités spécifiques à définir avec Enedis	



Photo : Philippe BARBOSA



Photo : Mireille BONNIN

Merci de votre attention